ENVOI PAR COURRIER UNIQUEMENT

Subvention pour l'achat d'un véhicule électrique neuf

La Communauté d'Alès Agglomération octroie une subvention de 500 € d'aide à l'achat d'un véhicule électrique neuf aux personnes résidant sur son territoire.
La demande de subvention devra être effectuée au cours de l'année d'achat du véhicule.
L'attribution de cette somme est limitée à une par foyer et par an. Seules les vingt premières demandes pourront être honorées.

Le formulaire de demande et les pièces annexes sont à renvoyer par courrier à l'adresse postale suivante : *(aucune remise en main propre ne sera acceptée à cette adresse)*

Direction Développement Durable
Alès Agglomération
Bâtiment ATOME
2 rue Michelet
BP 60249
30105 ALES Cedex

Contact :
04.66.56.10.64
developpement.durable@alesagglo.fr

Pièces à fournir obligatoirement :

- **Original** d'une facture acquittée aux nom et adresse de l'acheteur, justifiant l'achat d'une voiture neuve dans un commerce situé sur le territoire de la Communauté d'Alès Agglomération.
  La facture vous sera renvoyée lorsque le virement sera effectif.

- **Original** d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).
  Il est nécessaire que le nom et le prénom inscrits sur le RIB soient similaires aux nom et prénom du demandeur de la subvention. En cas de compte « M. / Mme » avec le prénom d'un des époux seulement qui ne correspond pas au prénom du demandeur, il faut que l'adresse apparaissant sur le RIB soit similaire à celle indiquée sur le formulaire de demande et sur le justificatif de domicile. À défaut, il est impératif de fournir un extrait de l'acte de mariage ou une copie de l'état civil.

- **Copie** d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
  Documents recevables : facture EDF, facture eau, facture téléphone, relevé d'impôt, quittance de loyer.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Formulaire de demande de subvention (à remplir)

Nom : |_|_|_|